



Accords Arts dormants - Chalutiers 2020

contact en mer: 8 / 9 / 15 VHF

- Limite de 3 milles nautiques
- Arts dormants Carte A
- Art dormants
- Chalutiers

CARTE A NORD ET OUEST FINISTÈRE

Date d'application de la carte A :

- du 01/01 au 23/01
- du 28/02 au 22/03
- du 27/04 au 21/05
- du 25/06 au 20/07
- du 25/08 au 15/09
- du 22/10 au 12/11
- du 19/12 au janvier 2021

Utilisation des filets : coefficient inférieur ou égal à 75 à l'est du J38
 Coordonnées des points au verso de la carte
 • DST Ouest
 --- Zone de séparation des traics 1 = couloir fixe à chalut
 --- Zone de séparation des traics 2 = un couloir d'1 mille à 1,5 mille est basé aux chalutiers sur une des extrémités. Les fileyeurs doivent s'arranger entre eux pour définir l'orientation.

DE LA LILE VERGE
A LA POINTE DE PENMARCH
ABORDS DE BREST

DES ROCHES DE PORTSALL
AU PLATEAU DES ROCHES DOLIVRES

zone réservée aux côtiers

48 ème

J30